Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE
PRESIDENCE DE LA POLYNESIE FRANCAISE

Papeete, le 17 janvier 2018

INFORMATION MEDIAS

Signature d'un pacte pour l'accompagnement scolaire des élèves des écoles et collèges

Le Haut-Commissaire de la République, René Bidal, et le Président de la Polynésie française, Edouard Fritch, ont signé, mercredi, un Pacte pour l'accompagnement à la scolarité, en présence des représentants des établissements scolaires, des associations et des collectivités qui le mettent en œuvre sur leur territoire.

Ce Pacte coordonne les actions et renforce les échanges entre les équipes éducatives, les accompagnateurs et les parents d'élèves. Il s'appuie sur la capitalisation et la mutualisation des expériences de chacun, et fixe des objectifs éducatifs partagés ainsi que les grands principes nécessaires à la réussite des élèves.

A ce jour, ce sont plus 700 enfants des écoles primaires et collèges situés dans les communes relevant du contrat de ville qui bénéficient du Pacte (Arue, Paea, Papara, Papeete, Pirae, Faa'a, Punaauia, Mahina, Moorea). Il a naturellement vocation à s'étendre à l'ensemble de la Polynésie française.

C'est en effet la bonne coordination des acteurs sur un territoire ainsi que la mise en commun des moyens qui permettent d'assurer une meilleure cohérence entre les temps scolaires, périscolaires et familiaux et, à plus long terme, d'élaborer une politique éducative globale plus efficace.

La force de ce dispositif repose également sur la formation des personnels encadrant les enfants qui est assurée par des associations spécialisées et contribue à la qualité de l'accueil dans les structures collectives (Ari Heiva Rau-Francas ; Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active, Fédération des Oeuvres Laïques-Ligue de l'Enseignement; Coordination pour Promouvoir les Compétences et le Volontariat ; Fédération des Associations de Parents d'Elèves de l'Enseignement public).

Le Pacte est aujourd'hui disponible en versions Française et Reo Tahiti et sera diffusé largement sur tout le territoire.

Le Haut-Commissaire et le Président du Pays se félicitent de cette démarche collaborative tournée vers l'épanouissement des enfants et remercient tous celles et ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce Pacte et qui œuvrent au quotidien en faveur de la jeunesse polynésienne.